





Sommaire

1/ L'Organisateur	3
3/ Notre structure	4
4/ Ouverture et fermeture de l'accueil	5
5/ Thème, projet d'animation et activité	5
6/ L'accueil du matin	7
7/ L'organisation des temps de midi périscolaire	7
8/ L'organisation des soirs	9
9/ L'équipe d'animation	9
10/ Journée type en périscolaire	10
11/ Journée type d'un mercredi récréatif	11
12/ Nos objectifs et moyens	11
13/ L'évaluation de nos objectifs	
14/ Règles de vie de l'accueil et Informations	13
15/ Les Partenaires et Prestataires	
16/ Intégration des mineurs en situation de handicap	14
17/ Conclusion	15

1/L'Organisateur

Crée en 1965, cette association de loi 1901 fait partie de du Mouvement Familles Rurales. Le centre est géré par l'association Familles Rurales Einville et Environs. L'association est gérée par 13 administrateurs bénévoles engagés et soutenus par 24 salariés. Cette association loi 1901 est présidée par Madame MALGRAS Patricia.



Association Familles Rurales Einville et Environs 58 Grande Rue 54370 Einville-au-Jard 03.83.72.06.91

Pour structurer au mieux ses services, l'association a organisé son action en différents pôles qui sont soutenu par la directrice d'association, Sabrina POGGIOLI :

- → Le Pôle Vie Associative (Moulin de Fraispertuis, engagement bénévole...)
- → Le Pôle Enfance Jeunesse (accueils périscolaires / extrascolaires, club ados, mercredis récréatifs)
- → Le Pôle Relais Familles (actions familiales, activités de loisirs pour tous...)
- → Le Pôle Relais Petite Enfance (RPE) (Accompagnement des assistants maternels et parents employeurs...)

Les principales orientations du Projet Educatif de l'association sont :

- → Création de lien social entres les familles
- → Valorisation du lien familial et intergénérationnel
- → Lute contre l'isolement en milieu rural
- → L'accessibilité des services pour tous
- → L'épanouissement et le développement de l'enfant vers un comportement responsable

Notre s'équipe s'attachera donc aux intentions éducatives du projet éducatif :

- → Rechercher la proximité dans les loisirs qui doivent donner l'occasion aux enfants de découvrir la région
- → Apprendre la vie en collectivité
- → Susciter le sens créatif des enfants et leur donner l'occasion de découvrir les richesses et l'environnement.

Le **Projet Educatif De Territoire (PEDT)**, un projet porté par le syndicat intercommunal scolaire (SIS) délégué à Familles Rurales Einville et Environs, déployé sur les 4 écoles de la communauté de communes du Sânon, rassemblant les familles de 23 villages en milieu rural.

Le PEDT nous permet d'appliquer des taux d'encadrement pour notre accueil périscolaire (moins de 5h) de :

- 14 enfants de 6 ans pour un animateur
- 18 enfants de + de 6 ans pour un animateur

Les taux d'encadrement appliqués dans le cadre de l'accueil des mercredis :

- 10 enfants de 6 ans pour un animateur
- 14 enfants de + 6 ans pour un animateur

Le PEDT s'applique sur les objectifs suivants que nous mettrons en lien avec notre projet pédagogique:

- Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs au plus grand nombre
- Contribuer au développement de l'enfant vers un comportement responsable
- Prendre en compte le rythme et le centre d'intérêt de l'enfant
- Accompagner les parents dans leur rôle éducatif

2/Notre territoire

A 9 km de Lunéville et à 38 km de Nancy, **Einville au Jard** est une commune de 1218 habitants. Village aux dimensions humaines, entouré de près, de terres agricoles, de grandes forêts, Einville possède des petits commerces et aussi une vie associative riche. L'Association Familles Rurales Einville & Environs assure la gestion des accueils périscolaires du Sânon soient sur les sites d'Einville au Jard, Maixe et Arracourt. Dans le but d'assurer une cohérence entre chacun des sites, nous travaillons ensemble sur des projets et objectifs en commun. Une réunion avec les 3 périscolaires est organisée sur chaque trimestre et les responsables de site se réunissent tous les vendredis matin.



3/ Notre structure

L'accueil se situe dans un local situé à côté de l'école :



Espace Enfance « Les Brasseries » 27 rue Aristide Briand 54370 EINVILLE AU JARD

Notre structure est composée :

- D'un bureau d'accueil
- Toilettes filles et garçons
- 3 salles d'activité (Salle ados, galipette et petite salle)
- Une salle repos
- Un bureau de direction
- Un bureau animateur
- Une cuisine
- Une réserve
- Le terrain extérieur de l'école avec Algéco
- Nous disposons aussi de la salle polyvalente « LE FAMILIAL » durant les temps périscolaires et extrascolaires pour les temps de repas.

4/ Ouverture et fermeture de l'accueil



La structure accueille des **mineurs de 3 à 11 ans scolarisés à Einville Au Jard**. 163 mineurs sont inscrits au sein du Périscolaire. Nous accueillons en moyenne 20 enfants les matins, 130 les midis et 30 les soirs. Les mercredis récréatifs nous accueillons en moyenne 30 enfants.

L'accueil Périscolaire des enfants se déroule chaque matin de **7h à 8h30** et les soirs de **16h à 18h30**.

Les repas du midi se déroule de 12h00 à 13h20.



5/ Thème, projet d'animation et activité

Dans l'immédiat, notre projet est basé sur la prise de contact avec les enfants durant des temps d'échange afin de définir avec eux leurs envies. Nous proposerons en annexe un projet d'animation qui pourra répondre à nos objectifs et proposer un accompagnement évolutif aux enfants. Cette année, Nous proposerons des grands jeux, des activités manuelles, des ateliers créatifs, sportifs divers avec des thèmes différents en respectant les envies des enfants. Suite à des constats, nous travaillerons avec l'équipe sur des objectifs à mettre en place pour le besoin des enfants.

Cette année, le thème central choisi pour le Périscolaire est

Il était une fois la Nature

. Nous constatons beaucoup de gaspillage, l'innocence des enfants sur des mauvais gestes autour d'eux et de l'environnement, nous souhaitons développer cette année aux enfants des différentes cultures dans le monde, favoriser leur esprit critique. Ce thème est tellement vaste, que nous pouvons apprendre aux enfants à protéger notre environnement, découvrir les différents animaux, végétations, les matières qui nous entoure, jouer avec la nature, créer, développer leur imaginaire.



Avec dans la semaine, des thèmes bien précis qui peuvent varier tel que :

- → Les animaux et les hommes
- → L'environnement
- → Les Cultures dans le monde
- → Découverte de notre territoire et ses richesses
- → Les différentes matières qui nous entourent

Nos activités sont variées sur différents types, des enfants ont besoins de créer, d'autre se défouler... durant la semaine, les enfants pourront participer à ses différents types d'activités :

Un planning d'activité est affiché dans la salle ados où les enfants peuvent y jeter un œil.

Durant les Ateliers Jeux Libres: les enfants sont autonomes sur divers coins de jeux que les équipes auront mis à disposition dans la salle. Ils ont libre accès aux jouet mis à disposition. On peut retrouver des tables avec des jeux de société à disposition, une salle calme de repos avec coin lecture, des tables pour colorier et dessiner, un coin de jeux de construction...Les animateurs seront présents durant ce temps pour accompagner les enfants et jouer avec eux.

Durant les temps calme: Il se déroulent après le repas les mercredis, les petits qui en ont le besoin vont à la sieste et les plus grands s'occupe sur les différents ateliers mis en place par les animateurs. On peut y retrouver une table pour faire des bracelets, une autre pour des élastiques, un coin lecture, dessins, coloriage... Les animateurs peuvent proposer de lire une histoire ou même organiser un jeu calme.

Les Activités Manuelles: Avec du matériel diversifié, comme du carton, du papier, des objets de récupérations, du bois, peintures, feutres etc... Les enfants peuvent développer leur créativité. Nous proposons toujours un modèle mais n'imposons pas l'enfant à reproduire la même chose. Suite à notre thème de l'année, nous utiliserons du matériel de recyclage ou de récupération pour créer des choses originales. Généralement proposé sur les accueils du soir.

Les Activités d'Expression : ça peut être de la danse, du chant, du théâtre, des jeux de mime...ça peut être aussi l'idée de créer un spectacle, un film...et pourront être partagé aux familles. Chaque enfant à un talent, il est important de la valoriser et le mettre en avant. Généralement proposé sur tous les temps.

Les jeux de groupe et sportifs: Des petits jeux de reflexe, d'endurance, d'équipe, de compétition…les enfants ont besoins de se dépenser, de jouer, courir, ce genre d'activité est primordiale. Généralement proposé sur les temps du midi et du soir.

Les Grands Jeux : Généralement présent sur les mercredis récréatifs, les grands jeux permettent à l'enfant de rentrer dans l'imaginaire, de devenir un personnage la cour d'un instant, de jouer en équipe, collaborer, se dépenser, réfléchir...Il y a différent type de grands jeux. Et bien souvent, les grands se terminent par une récompense pour récompenser et valoriser les enfants.



6/ L'accueil du matin



L'accueil ouvre de **7h00 à 8h30**. Les enfants arrivent de manière échelonnée. L'animateur veille à installer des jeux avant leur arrivée. A partir de 7h30, un deuxième animateur arrive.

L'équipe réalise un accueil individuel des familles et ce à travers des échanges et l'aide à la séparation enfants-parents. L'animateur devra accompagner l'enfant jusqu'à la salle galipette. L'animateur sera à l'écoute de l'enfant et des parents et se devra d'être le plus accueillant et sociable possible. Il mettra en confiance les nouveaux arrivants et pourra expliquer le mode de fonctionnement de l'accueil. Pendant ce temps, les enfants ont un accès libre aux jeux et ateliers proposés par les animateurs et ceux jusqu'à la fin de l'accueil à 8h20.

Les plus de 6 ans sont accompagnés dans la cour de l'école à partir de 8h20 et les moins de 6 ans sont accompagnés dans leur classe. Les animateurs du périscolaire sont responsables des enfants jusqu'à l'arrivée d'un enseignant qui les prend en charge. Les animateurs transmettent ou réceptionnent des informations avec l'enseignant s'il le faut.

7/ L'accueil des temps de midi périscolaire

Vers 11h00, nous sommes livrés en plat chaud par l'entreprise traiteur **SODEXO**.

Les menus sont affichés sur la fenêtre du bureau et dans toutes les salles de la structure à portée d'œil des enfants.

Chaque animateur est référent d'une classe durant toute l'année avec à sa disposition une pochette et la liste des enfants qu'il aura en charge. Cela permet à l'enfant d'avoir un repère.

Pour les classes de maternelle et les CP :



La pause méridienne se déroule à l'Espace Enfance.

Les maternelles sont récupérées par Nadine et les ATSEM de l'école dans leur classe à 12h00. Ils veillent à avoir le bon effectif. En cas de problème de non inscrit ou sens inverse, l'animateur contacte le directeur sur les lieux afin qu'il puisse appeler les familles. A savoir qu'un enfant qui n'a pas de dossier d'inscription ne pourra pas être accueilli dans la structure. L'inscription est obligatoire. Les CP sont récupérés par Marylène et Bilel sous le préau de l'école.

La pause méridienne se déroule sur un service. Après le passage aux toilettes et le lavage des mains, les enfants s'installent à table. Les maternels mangent dans la salle ados et les CP dans la salle galipette. Les enfants sont servis à table par les animateurs. L'équipe veillera que les enfants goûtent à tous les aliments. Nous avons une cuisine à disposition, avec une animatrice pour préparer les échantillons, les températures, les plats chauds et la vaisselle.

Nous veillons à laisser le temps aux petits pour manger à leur rythme et qu'ils soient sortis de table avant 12h45. Sur les 20/30 minutes restantes, les enfants seront en temps de jeux libres où les animateurs feront des temps d'animation comme des petits jeux calmes, des chansons ou même des temps lecture pour raconter une histoire en lien avec notre thème de l'année.

Equipe d'animation des petits à « l'espace enfance » sur les temps de repas :

Pour le bien être des petits et qu'ils puissent avoir un repère, l'équipe ne changera pas sur l'année. Après, il peut y avoir des exceptions en cas d'absence ou changement d'organisation. Chaque groupe est constitué d'une équipe avec au moins un diplômé de la petite enfance et un non diplômé.

PS – MS – GS	Nadine et Lydie (CAP)/Marina (CAP Petite
	Enfance) ou Sabine (CAP Petite Enfance) et
	Samuel/Francesca.
СР	Marylène (BAFA et référente) et Bilel
CUISINE	Sabine

Pour les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 :

Les enfants sont récupérés par leur animatrice et animateur référent à partir de 12h00 sous le préau de l'école. Quand tous les animateurs ont leur effectif, les groupes montent à la salle polyvalente « Le Familial » en restant ranger sur le côté gauche en veillant à respecter les règles de sécurité, un animateur devant le groupe, un autre derrière pour fermer le groupe. Aucun animateur ne peut partir seul avec un groupe en dehors de l'école. La règle sera toujours de 2 animateurs minimum et



tout en respectant le règlement du taux d'encadrement. Les CM1 et CE2 partent en premier, ensuite suivent les CE1 et CM1.

Arrivés à la salle polyvalente, les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains.

La salle polyvalente est équipée d'une grande cuisine, gérée par une animatrice qui s'occupe des échantillons, du service des plats et de la vaisselle.

Chaque animateur et animatrice sert à table une zone de la salle et reste vigilant sur tout le fonctionnement et l'organisation du temps.

Il y a un qu'un service. Arrivant à la salle pour 12h15, nous laissons aux enfants le temps de manger jusque 12h45 grand maximum. Ensuite, les enfants se retrouvent en deuxième partie pour du temps d'animation, ateliers et activités encadrés par les animateurs jusque 13h20.

Equipe des grands à la salle polyvalente sur les temps de midi :

CE1	Blandine (BAFA)
CE2	Océane (BAFA et référente)

CM1	Nadine
CM2	Jeanne et Alexandre
CUISINE	Sylvie (CAP petite enfance)

8/ L'accueil des soirs

L'accueil du soir est géré par 3 animatrices et le directeur.

- Une animatrice pour l'accueil des familles + référente en cas d'absence du directeur
- Une animatrice qui organise une activité principale
- Une animatrice qui organise des ateliers, activités et les temps de jeux.

A 16h00, les 3 animatrices vont chercher les enfants (maternels et élémentaires) à l'école. Une animatrice accueille tous les enfants sous le préau de l'école. Une animatrice récupère les maternelles dans les classes et la troisième s'occupe de récupérer les grands.

Les enfants s'installent dans la salle galipette de l'espace enfance afin de prendre le goûter fourni par l'association pour que chaque enfant puisse partager le même goûter sans indifférence. Si les enfants sont nombreux, les élémentaires s'installent dans la salle ados et les maternels restent dans la salle galipette. Quand les beaux jours sont présents, nous goûtons dans la cour de l'école.

De 16h30 à 18h30, deux animatrices organisent des activités pouvant être manuelles, sportives, calmes, culturelles en lien avec le projet **IL ETAIT UNE FOIS LA NATURE**... Des ateliers libres sont mis à disposition et encadrés par la deuxième animatrice pendant que la 3^{ème} animatrice s'occupe de l'accueil des familles et du pointage des heures.

9/ L'équipe d'animation

MATIN	MIDI	SOIR
Océane (BAFA)	Clément (BPJEPS LTP)	Océane (BAFA)
Marylène (BAFA)	Blandine (BAFA)	Marylène (BAFA)

Sylvie (CAP Petite Enfance)	Océane (BAFA)	Sylvie (CAP Petite Enfance)
Clément (BPJEPS LTP)	Marylène (BAFA)	Blandine (BAFA)
	Nadine R	Clément (BPJEPS LTP)
	Nadine C	
	Jeanne	
	Alexandre	
	Lydie (CAP Petite Enfance)	
	Marina (CAP Petite Enfance)	
	Sabine (CAP petite Enfance)	
	Bilel	
	Samuel ou Francesca	
	Sylvie (Agente entretien)	
	Sabine (Agente entretien)	
MERCREDI RECREATIF	Clément (BPJEPS LTP) / Océane (I	BAFA) / Laura (BAFD en cours)

L'animateur a pour mission d'assurer la sécurité physique et affective des enfants qu'il a en charge, de les rendre acteurs et de les accompagner les enfants dans la réalisation de leurs futurs projets, d'assurer une relation de qualité avec les enfants, qu'elle soit collective ou individuelle, et d'encadrer et animer la vie quotidienne et les activités.

Le Directeur est responsable de la sécurité physique et affective des enfants accueillis, les familles et les partenaires, de la formation des animateurs stagiaires et la formation continue des animateurs non-stagiaires et de la rédaction puis de la mise en œuvre de ce projet pédagogique. Il veille au bon fonctionnement de l'accueil.

Ensemble, les animatrices et animateurs forment avec le directeur, l'équipe pédagogique qui se donne pour mission de mettre en œuvre le projet pédagogique

10/ Journée type en périscolaire

07h00 - 8h20	Accueil échelonné, Atelier Jeux libres et activités calmes avec les animateurs
12h00-12h45	Repas
12h45-13h2O	Temps Jeux libres et activités
16h00 - 16h30	Goûter + Départ échelonné

16h30 - 17h15	Activité du soir et Atelier Jeux libre + Accueil échelonné
17h30 - 18h30	Atelier Jeux Libres + Accueil échelonné

Les heures du 12h00 durant le repas sont à titre indicatif. Il est important pour nous que les enfants puissent manger à leur rythme. Ne voulons pas mettre les enfants dans une ambiance stressante ou il faut aller vite. En général, le repas se termine entre 12h45 et 13h00.

11/ Journée type d'un mercredi récréatif

07h00 - 9h00	Accueil échelonné et ludique, ateliers jeux libre
9h00 - 9h15	Forum
9h15 - 10h30	Temps d'activités manuelles, créatives, sportivesdivers ateliers à disposition des enfants
10h30 - 11h00	Ateliers jeux libres
11h00 - 12h00	Temps d'activités et ateliers libres
12h00 - 13h00	Mise en place des tables et Repas
13h00 - 14h00	Temps calme et ateliers
14h00 – 16h00	Temps d'activités - Grands jeux (jeu de piste, chasse aux trésors, jeux d'équipe)
16h00 - 16h30	Mise en place du goûter – Goûter
16h30 - 18h30	Départ échelonné et ludique, temps libre

Les heures du mercredi sont à titre indicatif. Nous devons respecter le rythme de l'enfant. Nous ne voulons pas courir après le temps et devoir respecter à la lettre les horaires indiqués. Nous avons le temps. (3)



12/ Nos Objectifs et nos moyens

Nos objectifs pédagogiques sont travaillés en fonction des constats que nous observons sur l'accueil. Ils peuvent être modifié tout au long de l'année.

Intention éducative et Objectifs pédagogiques	Moyens de l'équipe
Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs au plus grand nombre - L'enfant trouve sa place dans les activités proposées - L'enfant développera sa créativité	 Mettre en place pas un, mais plusieurs ateliers pour laisser un choix libre à l'enfant d'aller où il désir. Mettre en place des échanges avec les enfants pour ressortir le bon et les points à améliorer sur l'accueil. Être à l'écoute des enfants afin de connaitre leur besoin et mettre en place des d'animation par la suite
Apprendre à vivre ensemble - L'enfant est capable de vivre avec les autres - L'enfant est respectueux envers les autres et le matériel qui lui est mis à disposition - L'enfant respecte les règles de vie	 Sur les temps de repas, chaque enfant tira un papier pour connaître sa mission du jour. Cela rendra l'enfant responsable d'une tache. Mis en place des ateliers, où chaque enfant pourra se responsabiliser en faisant ses propres choix. Solliciter l'aide des enfants pour les rendre responsables et leur faire confiance Mise en place d'un tableau de tache ou les enfants peuvent s'inscrire
Susciter le sens créatif des enfants et leur donner l'occasion de découvrir les richesses et l'environnement - L'enfant partage ses connaissances et découvre des savoirs par les autres - L'enfant découvre des nouvelles activités et ce qui l'entoure sur son territoire	 Mise en place de plusieurs boites personnages de tries créatifs avec des noms (Monsieur Bouchon, Madame Plastique, Monsieur Papier) Faire des jeux et sensibilisations sur le tri présenté par une marionnette. Mise en place du tri durant les repas.

13/ L'évaluation de nos objectifs

Pour atteindre nos objectifs, nous resterons vigilants sur le terrain pour découvrir les résultats suite à nos moyen mis en place. Et pour cela, nous avons pensé à cela.

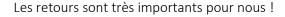
Nos objectifs à atteindre	L'objectif est atteint pour nous au moment où

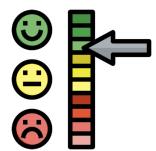
L'enfant trouve sa place dans les activités proposées	 Un enfant participe à un atelier et que au moins une des activités lui correspond et lui plait. Les enfants nous expriment leur besoin et qu'on puisse les mettre en place rapidement.
L'enfant respecte les règles de vie	 Plus de la moitié des enfants participent à des taches de la vie quotidienne Plus de la moitié des enfants se porte volontaire pour participer à des tâches sans qu'on soit à leur demander
Solliciter les enfants à l'environnement	 Il n'a plus de papier qui traine dans la cour de l'école Plus de la moitié des enfants veillent à faire la trie Mise en place d'un jardin Décoration de la structure avec du matériel de récupération

Des évaluations sont mises en place à la fin d'une activité, d'un jeu, d'une fin de matinée ou d'aprèsmidi, pour échanger sur le ressenti des enfants, sous forme de jeux ludiques.

Pour l'équipe, une grille d'évaluation ainsi que des réunions et des entretiens individuels sont mis en place avec le directeur et les organisateurs.

Un questionnaire sera étudié pour distribuer aux familles afin d'en ressortir les retours positifs et les points à améliorer. Nous valorisons aussi les échanges durant les accueils, être à votre écoute et prendre les informations.





14/ Règles de vie de l'accueil et Informations

Les règles de vie ont pour fonction d'établir un cadre donnant des repères clairs aux enfants et les adultes sur leurs droits et leurs devoirs. Il faut apprendre à vivre en collectivité et comprendre le sens « Savoir Vivre ». Chaque famille reçois lors de l'inscription un règlement intérieur qui doit être lu, compris et signé.

Les règles à l'accueil sont discutées avec les enfants. Nous leur expliquons ce qu'ils ont le droit de faire et ce qui est interdit de faire. Que ça soit pour l'enfant et même l'adulte qui devra aussi respecter ses obligations. L'équipe a une charte écrite avec leur fonction, missions, droits et interdictions.

Nous portons une attention particulière sur le respect entre les uns et les autres. Aucun acte d'agression physique, morale, raciste, harcèlement ne sera toléré au sein de la structure. Si un acte est déclaré « Grave » par l'équipe, il en sera référé aux parents. De même si le comportement de l'enfant, malgré les explications et les sanctions de l'équipe, venait à se répéter, une discussion avec les parents s'imposera. Toutefois, si le comportement persiste, et que l'enfant devient un danger pour lui, les autres et le fonctionnement, une exclusion pourra être décidée par l'association.

Afin d'assurer la sécurité de chacun, **en cas de maladie contagieuse**, l'enfant ne pourra être accueilli. Les animateurs veilleront à la santé des enfants et appelleront dans l'immédiat les familles en cas de fièvre ou autres cas.

Aux vues du **Plan Vigipirate**, aucune personne étrangère, qui est inconnue du personnel de l'accueil, ne pourra pénétrer au sein de la structure. La personne devra présenter une carte d'identité.

L'équipe d'animation s'impose les mêmes règles de vie. L'animateur est un modèle pour l'enfant, il doit montrer l'exemple.



15/ Les Partenaires et Prestataires

Le projet de l'accueil périscolaire se développe dans le cadre du P.E.D.T signé pour les années 2021 / 2024.

Nous travaillons avec différents partenaires et prestataires comme :

- La mairie (Prêt de la salle polyvalente)
- Le S.I.S. (Prêt des locaux et soutien financier)
- L'école Intervenant extérieur (communication)
- La communauté de commune de Sânon.
- JTS Sodexo (Traiteur repas)
- Les associations du secteur (activités en collaboration)
- La fédération Familles Rurales de Meurthe et Moselle
- CAF 54



16/ Intégration des mineurs en situation de handicap

Article 23 des Défenseurs des droits: "Les États parties reconnaissent que les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie, facilitent leur participation active à la vie de la collectivité."



L'association donne l'accès des enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps en les intégrant au centre. Elle permet à tous les participants, l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences. L'accueil du mineur en situation de handicap ou atteints de troubles de la santé doit être préparé et accompagné par toutes les parties éducatives de son entourage.

Chaque situation étant particulière, il nous paraît important de rencontrer la famille au préalable afin de recevoir toutes les consignes pour la vie

quotidienne de leur enfant, expliquer les raisons de ces dernières pour en mesurer l'importance et pouvoir les retransmettre aux équipes.

Le directeur s'engage à transmettre les informations nécessaires au fonctionnement quotidien à ses équipes. Des rencontres régulières entre la famille et le directeur, peuvent se faire afin d'adapter le fonctionnement à l'évolution de l'enfant

17/ Conclusion

Ce projet pédagogique a pour but d'être en permanence en mouvement à la suite des réflexions d'équipe. Chaque personne de l'équipe doit pouvoir donner son avis. Tout questionnement doit être posé en réunion d'équipe pour pouvoir en discuter. C'est grâce à tout cela que notre travail pourra être de qualité. Notre travail est centré sur les enfants. C'est pour eux que nous sommes là, et notre travail est de pouvoir assurer le bien-être de chaque enfant. Dans cette logique, il conviendra de se poser sans cesse la question de savoir pourquoi l'on fait telle ou telle chose, pourquoi l'on pose tel ou tel acte, pourquoi telle ou telle réaction. L'équipe travaillera ensemble à répondre à ces questions, réfléchissant ensemble à quelles solutions apporter, quelle attitude ou quelle activité mettre en place. La motivation de l'équipe à vouloir « faire du bon travail » est primordiale pour qu'on arrive ensemble à offrir un environnement sain et riche en activités aux enfants. Nous sommes là pour les enfants, nous voulons la construction d'un accueil idéal. A nous de réfléchir dans ce sens...

L'équipe d'animation